

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR

ACCESSIBLE DES LA SOUSCRIPTION

Informations médicales	○
Recherche médecin, infirmière ou intervenant paramédical	○
Conseil Social	○
Accompagnement budgétaire	○
Informations juridiques	○

EN CAS D'ÉVÈNEMENT TRAUMATISANT

Soutien psychologique	○
-----------------------	---

NOS EXPERTS

- ➔ MEDECIN
- ➔ TRAVAILLEUSE SOCIALE
- ➔ TRAVAILLEUSE SOCIALE
- ➔ JURISTE
- ➔ PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une hospitalisation imprévue ou programmée > 2j

Aide ménagère	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Présence d'un proche	○
Services de proximité ⁽¹⁾	○
Transfert et garde d'animaux	○
Transfert post hospi chez un proche	○
Prise en charge des enfants de moins de 16 ans ⁽²⁾	Jusqu'à 30h sur 30 jours
Conduite à l'école ⁽²⁾	○
Conduite aux activités extra-scolaire ⁽²⁾	○
Aide aux devoirs (<i>enfants scolarisés du primaire au secondaire</i>)	○
Soutien scolaire chez un proche (<i>enfants scolarisés du primaire au secondaire</i>)	○
Garde des frères et sœurs	○

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une hospitalisation imprévue > 2j

Fermeture du domicile quitté en urgence	○
---	---

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une hospitalisation imprévue ou programmée > 14 jours

Préparation du retour au domicile	○
-----------------------------------	---

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE de la garde d'enfant habituelle entraînant une hospitalisation imprévue ou programmée > 2j

Remplaçante garde d'enfants	○
-----------------------------	---

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE de l'adhérent ou de son conjoint de plus de 75 ans entraînant une hospitalisation imprévue > 2j

Téléassistance	○
----------------	---

(1) Livraison de médicaments, Portage de repas, Portage d'espèces, Coiffure à domicile, Livraison de courses

(2) En cas d'hospitalisation imprévue > 24h

Les garanties d'assistance

Nouveauté 2021

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR

EN CAS D'INTERVENTION CHIRURGICALE COMPRENANT UNE NUIT OU DE CHIRURGIE AMBULATOIRE (entraînant une immobilisation au domicile >2j.)

Aide à domicile	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Présence d'un proche	○
Services de proximité	○
Transfert convalescence chez un proche	○
Transport aux rendez-vous médicaux	○
Prise en charge des enfants de moins de 16 ans	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Prise en charge des frères et sœurs (enfant accidenté ou malade)	○
Conduite à l'école	○
Conduite aux activités extra-scolaires	○

(1) Livraison de médicaments, Portage de repas, Portage d'espèces, Coiffure à domicile, Livraison de courses

PRESENTATION ASSISTANCE – EMOA Mutuelle du Var

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR	
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une immobilisation imprévue > 5j	
Aide ménagère	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Présence d'un proche	○
Services de proximité ⁽¹⁾	○
Transfert et garde d'animaux	○
Transport aux RDV médicaux	○
Prise en charge des enfants de moins de 16 ans	Jusqu'à 30h sur 30 jours
Conduite à l'école	○
Conduite aux activités extra-scolaire	○
Aide aux devoirs (<i>enfants scolarisés du primaire au secondaire</i>)	○
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE entraînant une immobilisation imprévue > 14j de l'enfant	
Soutien scolaire à domicile (<i>enfants scolarisés du primaire au secondaire</i>)	○
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE de la garde d'enfants habituelle entraînant une immobilisation imprévue > 5j	
Remplaçante de garde d'enfants	○

(1) Livraison de médicaments, Portage de repas, Portage d'espèces, Coiffure à domicile, Livraison de courses

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR

EN CAS D'HOSPITALISATION SUITE À UN ACCOUCHEMENT* (OU) DE GROSSESSE PATHOLOGIQUE (OU) NAISSANCE*****

Aide à domicile	Jusqu'à 30h sur 30 jours
Déplacement du proche	○
Transfert des enfants	○
Prise en charge des enfants	Jusqu'à 30h sur 30 jours

EN CAS DE GROSSESSE PATHOLOGIQUE**

Livraison de médicaments	○
--------------------------	---

EN CAS DE NAISSANCE OU D'ADOPTION DU PREMIER ENFANT

Acquisition des gestes premier enfant	○
---------------------------------------	---

* **Accouchement avec séjour en maternité > 5j**

** **Grossesse avec alitement/immo. au domicile > 15j.**

*** **Naissance enfant prématuré ou naissance multiple**

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR

EN CAS D'ACCIDENT ET DE MALADIE ENTRAINANT UNE HOSPITALISATION IMPREVUE > 2 jours OU UNE IMMOBILISATION > 5 jours de l'AIDANT

Aide à domicile ou auxiliaire de vie (intervention chez l'aidé)

Jusqu'à 30h sur 30 jours

Présence d'un proche (au domicile de l'aidé)

○

Services de proximité ⁽¹⁾ (pour l'aidé)

○

Téléassistance (au domicile de l'aidé)

○

(1) Livraison de médicaments, Portage de repas, Portage d'espèces, Coiffure à domicile, Livraison de courses

Les garanties d'assistance

ASSISTANCE SANTÉ EMOA MUTUELLE DU VAR	
EN CAS DE DÉCÈS D'UN BÉNÉFICIAIRE	
Avance de fonds	○
Aide à la recherche d'un prestataire funéraire	○
Aide à domicile	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Prise en charge des enfants de moins de 16 ans	Jusqu'à 10h sur 10 jours
Conduite à l'école	○
Prise en charge des animaux domestiques	○